

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : APP-2016-168
Direction de l'approvisionnement
Objet : Contrat relatif à la fourniture de souffleuse à neige amovibles – Exercice de l'option l'acquisition de deux unités supplémentaires (contrat 2016-50-29)
Date : 16 septembre 2016

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Par la résolution CV-2016-05-51, le conseil de la Ville a attribué, le 24 mai 2016, un contrat pour la fourniture de souffleuse à neige amovibles (appel d'offres 2016-50-29), à Vohl inc., pour une dépense estimée à 195 400,00 \$ avant TPS et TVQ. Le contrat prévoyait une option pour l'acquisition de deux unités supplémentaires. La direction requérante souhaite se prévaloir de cette option.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

L'option doit être exercée dès maintenant afin de permettre la livraison des équipements avant la fin de l'année 2016.

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)

Coûts/revenus	Impacts	2016	2017	2018
Achat de 2 souffleuses à neige amovibles :				
205 145,58 \$ taxes nettes incluses (arrondi)		205 146 \$		
Moins montants déjà financés :				
En attente d'une autorisation du CE :				
Fiche prise de décision INF-EM-2016-014		(205 146 \$)		
Solde à financer		0 \$		

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non



Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
 - Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
 - Autre (spécifier) : en attente de l'autorisation du financement demandé dans la fiche de prise de décision INF-EM-2016-014. Dans l'éventualité de l'acceptation du financement par le comité exécutif, la source de financement serait : Règlement d'emprunt RV-2016-15-44, Règlement Omnibus Immobilisations 10 ans.
- Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'exercer l'option pour la fourniture de deux souffleuses à neige amovibles, à la compagnie Vohl inc., 368, rue Saint-Gilbert, Saint-Marc-des-Carières (Québec), G0A 4B0, pour une dépense estimée à 195 400,00 \$ avant TPS et TVQ, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres 2016-50-29 et à la soumission produite par l'adjudicataire.

Liste des pièces jointes :

Préparée par : François Émond 		Titre d'emploi : Coordonnateur
Recommandée par : Vincent Vu, Directeur		
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi
Commentaires :		
Signature de la Direction : 		Date : 16 / 09 / 2016

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
<hr/>
<hr/>

Signature de la Direction générale :  **Date :** 2016/09/23